

RCS : SENS Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00242 Numéro SIREN : 804 210 425 Nom ou dénomination : Sanei Maintenance France
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2021 sous le numéro de dépôt 3300



GRATIFIÉ DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE SENS

13 DEC. 2021

3340

SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE
21 RUE GUSTAVE EIFFEL

89340 VILLENEUVE LA GUYARD

N° SIRET : 80421042500018

Code NAF : 4329B

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Durée 12 mois

Document établi par :

SAS SOFIE

41 Rue Pierre Brossolette

91130 RIS ORANGIS

Tel. 01 69 02 77 60

Fax. 01 69 06 08 01

Siret 32236767300041

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Designation de l'entreprise		SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		21 RUE GUSTAVE EIFFEL		89340 VILLENEUVE LA GUYARD		Durée de l'exercice précédent *		
Numero SIRET *		8 0 4 2 1 0 4 2 5 0 0 0 1 8						
				Exercice clos le		Néant ☐ *		
				31/12/2020		31/12/2019		
		Haut		Amortissements-provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (I)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AI	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 109	AU	2 974	3 135	2 447
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	20	BI	20	20	20	
TOTAL (II)		BJ	6 129	BK	2 974	3 155	2 467	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	29 685	BU	29 685	30 508	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	484 086	BY	484 086	505 935	
		Autres créances (3)	BZ	41 548	CA	41 548	52 128	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	48 027	CG	48 027	33 477		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 824	CI	4 824	2 437		
	TOTAL (III)	CJ	608 169	CK	608 169	624 485		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CX						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	614 298	CA	2 974	611 324	626 952	
Renvois : (1) Dont droit d'usage				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	20	(3) Part à plus d'un an	
Classe de réserve de propriété *							CR	
Immobiliations				Stocks		Créances		

Désignation de l'entreprise SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE			Neant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont verse	20 000)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.		DB		
	Ecart de reévaluation (2) * (dont écart d'équivalence	EK)	DC		
	Reserve légale (3)		DD	2 000	2 000
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI)	DI		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG	11 285	11 285
	Report à nouveau		DH	111 658	107 527
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(10 762)	4 131
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	134 181	144 943
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	72	62
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	6 833	6 453
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	225 191	238 834
	Dettes fiscales et sociales		DY	178 687	148 650
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	12 120	29 491
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)		EB	54 240	58 518
	TOTAL (IV)	EC	477 143	482 008	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	611 324	626 952	
RENVIS	(1)	Ecart de reévaluation incorporé au capital	EB		
	(2)	Dont {	Reserve spéciale de reévaluation (1959)	EC	
		Ecart de reévaluation libre	ED		
		Reserve de reévaluation (1976)	EE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	477 143	482 008
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	72	62	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE		Neant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	726 895	FH		FI	726 895	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	726 895	FK		FL	726 895	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	13 772	
	Autres produits (1) (11)					IQ	555	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	741 222	875 626
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	120 559	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	823	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	288 631	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 435	
	Salaires et traitements *					FY	250 588	
	Charges sociales (10)					FZ	80 429	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 587
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	273	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	747 324	857 939	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(6 102)	
OPC (hors OPC commun)	Benefice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	717	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	717	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(714)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 816)	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DCFIP N° 2053 2021

Designation de l'entreprise SAS SANE MAINTENANCE FRANCE			Neant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 946	7 943
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 946	7 943
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 946)	(7 943)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		4 918
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	741 225	875 667
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	751 987	871 536
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(10 762)	4 131
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	19 641	25 739
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6b) Dont amortissement des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6c) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	13 772	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			
	PV		800	
	RAPPEL D'IMPOT SUITE REDRESSEMENT 30-12-2020		3 146	
	(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2053

Règles et Méthodes Comptables

L'état exprime en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **611 324** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **741 225** euros et un total **charges** de **751 987** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-10 762** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

L'état exprime en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SANEI MAINTENANCE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €

Siège social :

21 rue Gustave Eiffel
89380 VILLENEUVE LA GUYARD

804.210.425 RCS SENS

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Le mercredi trente juin deux-mille vingt et un, à dix heures,

Les associés de la SAS SANEI MAINTENANCE FRANCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société, sur convocation faite du Président.

Sont présents ou représentés .

La SAS SANEI ELEVATORS FRANCE, représentée par son Président, Monsieur Jianhua WU, propriétaire de treize mille deux cents actions, ci	13 200 actions
--	----------------

La SC WORLD LIFT FINANCES, représentée par sa Gérante, Madame Saana JOUAD, propriétaire de six mille huit cents actions, ci	6 800 actions
---	---------------

Total des actions présentes ou représentées 20 000 actions sur les 20.000 actions composant le capital social.

Monsieur Gabriel PEREA préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux associés dans le délai prévu par les statuts, et tenus à leur disposition, au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Renouvellement du Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés. Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des charges d'un montant de 3.946 euros non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 10.762 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau antérieur :	111.658 euros
- Résultat déficitaire de l'exercice :	<u>- 10.762 euros</u>
Total, soit :	100.896 euros

AFFECTATION

- La totalité au poste Autres Réserves nouveau, soit :	100.896 euros
--	---------------

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	0	0	0
Année N-2	0	0	0
Année N-3	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

J.S.  G.P.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve le renouvellement du mandat du Président, Monsieur Gabriel PEREA, pour le prochain exercice, jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de cet exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau, et les associés présents ou représentés

La SAS SANEI ELEVATORS FRANCE
Représentée par son Président
Monsieur Jianhua WU
Associée

La SC WORLD LIFT FINANCES
Représentée par Sa Gérante
Madame Saana JOUAD
Associée



Le Président de séance,
Monsieur Gabriel PEREA
Président de la société

